

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 39
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2061 :

Subvention aux associations pour le
financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire

David LORION
Accusé de réception en préfecture
974 210 41230 22/10/2025-DE
Date de réception en préfecture : 27/10/2025

Affaire n°42/2061 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2025,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association pour le Développement d'Insertion de la Ravine des Cabris (ADIRC)	Projet 1 : 1 CDD - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Complément de résiduel	7 349 €
Union des Citoyens Actifs du Sud	Projet 1 : 1 CDD - Encadrant de l'Environnement Période prévisionnelle de financement 01/01/2026 au 31/12/2026	Résiduel	19 000 €
	Projet 2 : 4 PEC - Agent de l'environnement Période prévisionnelle de financement 01/12/2025 au 30/09/2026	Résiduel	23 800 €
Kréé Pour l'Avenir du Peuple	Projet 1 : 1 PEC - Animateur Période prévisionnelle de financement 16/08/2025 au 15/06/2026	Résiduel	5 950 €
Couleur du Sud	Projet 1 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 03/12/2025 au 02/10/2026	Résiduel	5 950 €
	Projet 2 : 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement 03/12/2025 au 02/10/2026	Résiduel	5 950 €
Association Du Côté Des Femmes	Projet 1 : 1 PEC - Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement 01/12/2025 au 30/09/2026	Résiduel	5 950 €
Jardin Bourbon et Des Traditions	Projet 1 : 1 CDD - Assistant administratif Période prévisionnelle de financement 01/10/2025 au 30/09/2026	Résiduel	20 000 €
Total	11 emplois		93 949 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251022-42-2061-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
028 65748 123 RESIDUEL RE25000079

- **D'APPROUVER** les conventions ci-annexées,
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un des Adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

